

Conseil municipal

Le jeudi 24 novembre 2022
à 20h00 à l'Hôtel de ville
Salle Raymond Berrivin

La séance sera retransmise en direct sur le site internet de la Ville :

<https://www.ville-courdimanche.fr>

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 1ER octobre 2022

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 00 - Donner acte des décisions du maire
- 01 - Mise à jour du tableau des effectifs

FINANCES ET COMMANDE PUBLIQUE

- 02 - Rapport d'orientations budgétaires 2023
- 03 - Passage à la nomenclature M57 : adoption du règlement budgétaire et financier (proposé sans débat)
- 04 - Contribution obligatoire à l'école Saint-Louis
- 05 - Reversement de la taxe d'aménagement
- 06 - Subvention exceptionnelle à l'association « Audacieux du Bois d'Aton »

EDUCATION, PETITE ENFANCE, SOLIDARITES

- 07 - Convention « Plan mercredi »
- 08 - Broc' aux petits

CADRE DE VIE, AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- 09 - Vente de la parcelle HT N°28 – impasse du Parc
- 10 - Requalification des espaces publics de la Louvière : autorisation de dépôt de déclarations préalables pour la construction de locaux déchets et d'un abri à vélos

AUTRES

- 11 - Engagement de la ville de Courdimanche à réduire les perturbateurs endocriniens :
Charte « Villes et Territoires »